

CREDIT AGRICOLE S.A.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 26 MARS 2025

Le Conseil d'administration s'est réuni le 26 mars 2025 dans la salle du Conseil d'administration au siège de Crédit Agricole S.A. à Montrouge.

ooo

Présidence : M. Dominique LEFEBVRE

Présents : M. Raphaël APPERT, Vice-Président, Mme Agnès AUDIER, M. Olivier AUFFRAY, Mme Sonia BONNET-BERNARD, MM. Pierre CAMBEFORT, Mme Marie-Claire DAVEU, M. Jean-Pierre GAILLARD (Teams), Mmes Christine GANDON, Nicole GOURMELON, Marianne LAIGNEAU, MM. Christophe LESUR, Pascal LHEUREUX, Mme Alessia MOSCA, Mme Carol SIROU, M. Louis TERCINIER, Mme Catherine UMBRICH, MM. Eric VIAL, Éric WILSON, Administrateurs.

M. Philippe BRASSAC, Directeur général,

Mme Pascale BERGER, MM. Olivier DESPORTES et José SANTUCCI (Teams),
censeurs,

M. Guillaume MAITRE, Représentant du Comité social et économique.

Est absent et excusé M. Arnaud ROUSSEAU, lequel a donné pouvoir au Président.

Assistaient également à la réunion, MM. Olivier GAVALDA, Jérôme GRIVET, Xavier MUSCA, Directeurs généraux délégués, Mme Véronique FAUJOUR, Secrétaire Générale; et M. Eric LE CANN, secrétaire de séance.

La séance a débuté à 16h15 et a été levée à 16h30.

En ouvrant la séance, le Président remercie les administrateurs pour leur assiduité, avec la présence, ce jour, de la totalité des membres du Conseil, à l'exception de M. Arnaud ROUSSEAU qui a donné pouvoir au Président. MM. Jean-Pierre GAILLARD et José SANTUCCI sont connectés via Teams.

Il indique que ce Conseil est consacré à l'ordre du jour suivant :

- I. Constatation de la vacance d'un poste d'administrateur**
- II. Proposition de cooptation de Mme Gaëlle REGNARD en qualité de nouvelle administratrice**
- III. Arrêté du texte des résolutions proposées à l'Assemblée générale**

Personne ne demandant la parole, le Président propose de passer aux points à l'ordre du jour.

I/ CONSTATATION DE LA VACANCE D'UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil qui s'est tenu ce jour, préalablement à la présente séance, ayant pris acte de la démission de M. Hugues BRASSEUR de son mandat d'administrateur, le Président indique qu'il y a lieu de constater une vacance de poste et de pourvoir à cette vacance.

Le Conseil d'administration constate la vacance de poste d'un administrateur et décide de pourvoir à cette vacance.

II/ PROPOSITION DE COOPTATION DE MME GAËLLE REGNARD EN QUALITE DE NOUVELLE ADMINISTRATRICE

Le Président propose au Conseil de coopter, en qualité de nouvelle administratrice, Mme Gaëlle REGNARD, dont les compétences, la disponibilité et l'honorabilité ont été examinées par le Comité des nominations et de la gouvernance du 4 mars dernier, lequel a émis un avis unanimement favorable à sa nomination.

Cette cooptation, sur le poste devenu vacant de M. Hugues BRASSEUR, interviendra pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2026 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette cooptation sera soumise à la ratification de l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2025.

Après délibération, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver la cooptation de Mme Gaëlle REGNARD en qualité de nouvelle administratrice pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, M. Hugues BRASSEUR, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2026 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

(...)(...)

Extrait certifié conforme à l'original le 26 mars 2025*,

La Secrétaire Générale



Véronique FAUJOUR

**sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration du Procès-verbal de sa séance du 26 mars 2025 qui lui sera soumise lors de sa prochaine séance.*

